



Conseil Consultatif de la Mobilité

Commune de Court-Saint-Etienne

7 mars 2022

Ordre du jour



Introduction ;

- Wallonie cyclable – retour sur l’audit et lancement du comptage ;
- Aménagement de la rue de Faux ;
- Aménagement de la rue François ;
- Aménagement de la rue Chapelle aux Sabots ;
- Budget participatif : aménagement de la rue Belotte ;
- Discussion autour de la voiture partagée ;
- Tour de table, divers et clôture de la séance.

Wallonie Cyclable



1. Parcours et investissements :

- Fiches passées en Conseil communal du 23 décembre 2021 ;
- Retour du Ministre Henry le 24 février dernier :
 - Validation des fiches : court-Beaurieux et Court-Sart ;
 - Parcours Steiner-Ruchaux - insuffisamment sécurisés pour bénéficier du subside ;
 - Rue François : semble trop provisoir pour la Région ;
 - Stationnement : dans l'espace public.
- Complément à faire passer au Conseil communal de mai + redéfinir les lieux de stationnement vélo.

Wallonie Cyclable



2. Analyse et rapport BYPAD - ProVélo

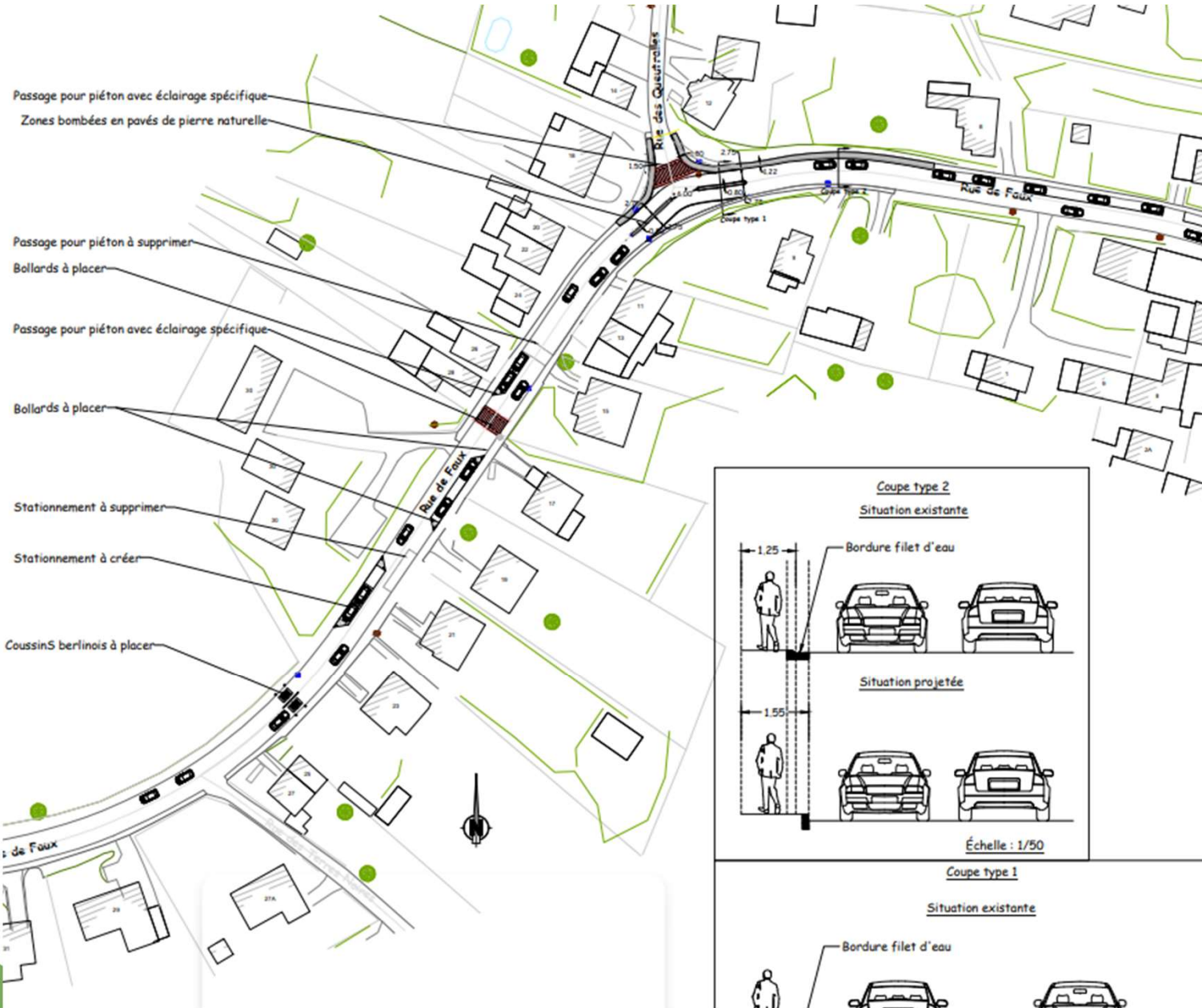
- Rapport PYPAD en cours de finalisation ;
 - Plan d'action mobilité cyclable en cours de rédaction afin de le soumettre au prochain CCM ;
 - Nécessité de réalisation de comptages en mai 2022 selon méthodologie de la Région :
 - Comptage qualitatif et quantitatif ;
 - Formation et fiches méthodologiques pour compteurs ;
 - Première fois à réaliser en mai 2022 puis deux fois par an (mai-septembre), le matin en semaine.
- Appel à candidatures ;
- Création d'un groupe de compteurs ;
- Formation puis réalisation.

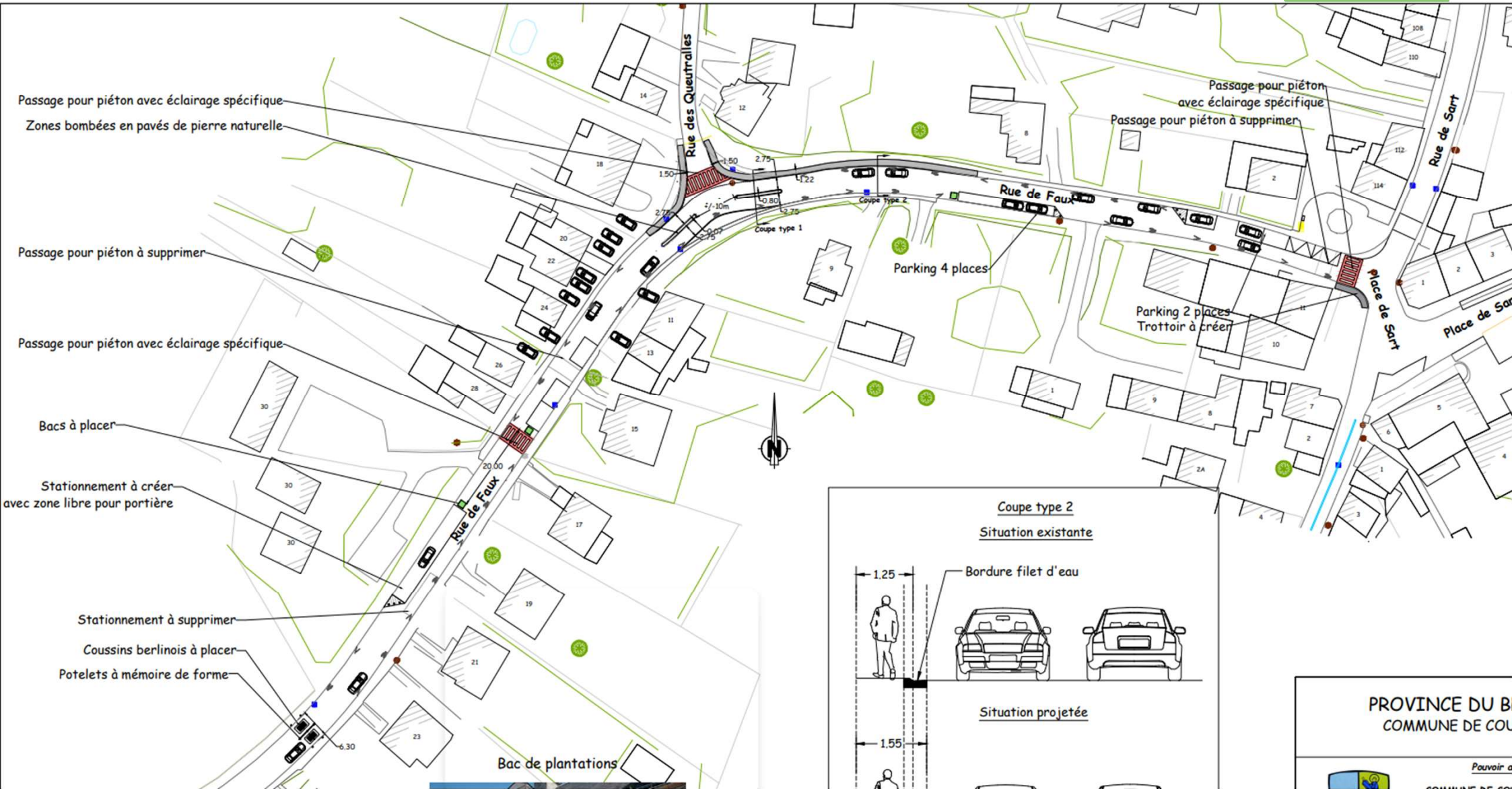
Aménagement de la rue de Faux



- Objectif de la révision de l'aménagement :
 - Limiter la vitesse des véhicules ;
 - Sécuriser les modes actifs.
- Points d'attention :
 - Itinéraire poids lourds ;
 - Maillage gare-école (itinéraire PiWaCy via la Rue des Terres Noires) ;
 - Question d'emplacement de stationnement après le virage des Queutralles.

[Plan communiqué préalablement](#) (+avis SPW et analyse de trafic)





Aménagement de la rue de la Chapelle aux Sabots

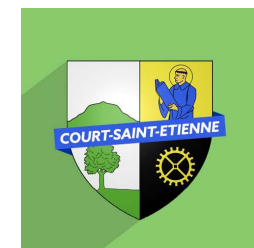


- Objectif de l'aménagement :
 - Sécuriser les modes actifs ;
 - Réglementer le stationnement.
- Points d'attention :
 - Sortie sur voirie régionale ;
 - Accessibilité au manège par tous types de véhicules.

[Plan communiqué préalablement](#)



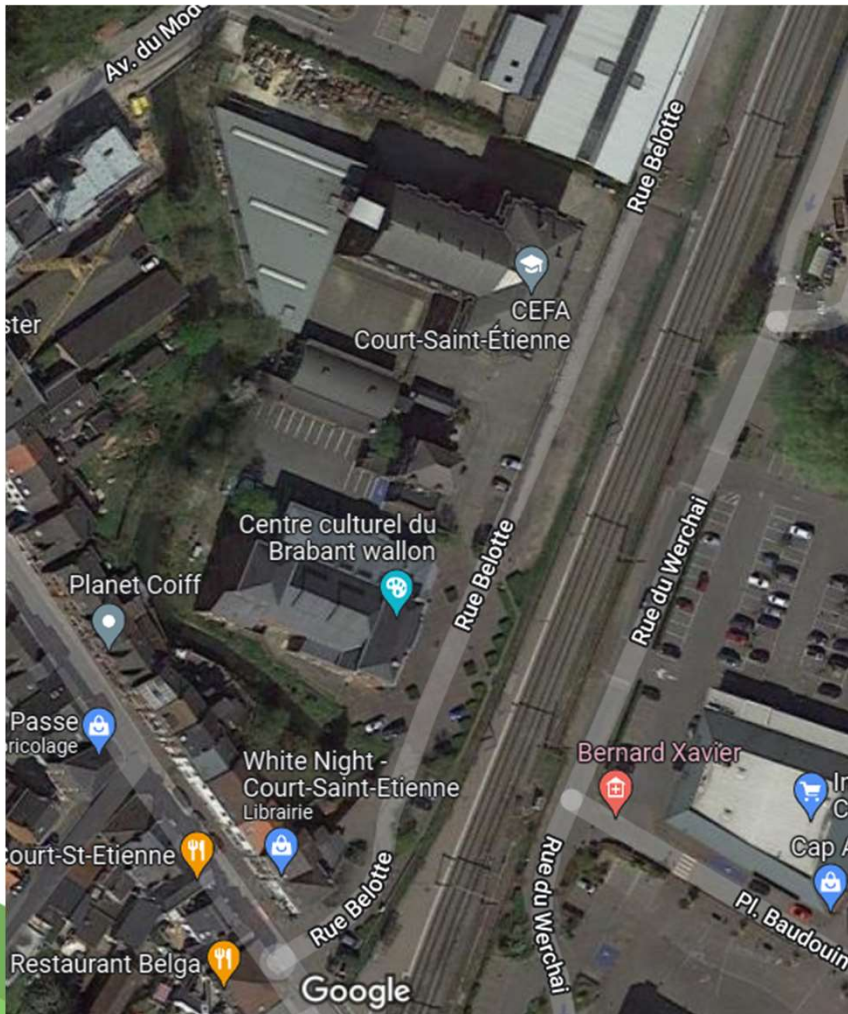
Aménagement de la rue François



- Objectif de la révision de l'aménagement :
 - Limiter la vitesse dans la voirie ;
 - Sécuriser les modes doux ;
 - Réglementer le stationnement.
- Passage en zone de rencontre :
 - Piétons et cyclistes prioritaires sur la voirie ;
 - Stationnement marqué ;
 - Aménagement en chicane avec bacs à fleurs ;
 - Possibilité de stationnement pour les véhicules devant leur habitation/garage.

[Plan communiqué préalablement](#)

Aménagement de la rue Belotte



- Objectif : aménagement de la rue Belotte pour favoriser la mobilité douce ;
- Cadre : projet lié au budget participatif mis à disposition en 2022 ;
- Création d'un groupe de travail → des volontaires ?
- Pistes de réflexion : rue cyclable, zone de rencontre...?
- Comment intégrer au mieux le corridor cyclable ?

Discussion sur la voiture partagée



La commune souhaite mettre des voitures partagées à disposition des citoyens.

Objectif : Apporter une alternative crédible sur le territoire qui permette aux utilisateurs de peu à peu délaissé leur voiture personnelle.

Éléments de réflexion :

- Les freins à l'utilisation d'une voiture partagée ?
- Nécessité pour le changement d'habitude/de comportement ?
- Voiture partagée : carburants traditionnels, électrique ou hybride?
- Où placer les véhicules sur le territoire ?
- Autre ?

Divers, tour de table et clôture



- Tour de table et divers ;
- PV et prochain CCM (BYPAD et son plan d'action) ;
- Merci !

Une question, une suggestion ?

La collaboration ne s'arrête pas au Conseil Consultatif de la Mobilité !

- ✓ **Conseillère en Mobilité** – CeM : Sylvie Thiébaud – mobilite@court-st-etienne.be
- ✓ **Echevine de la Mobilité** : Mélanie Laroche – 0483 589 323 – melanie.laroche@yahoo.fr